

Marie-Lan Nguyen

Les grands maîtres des cérémonies et le service des Cérémonies à l'époque moderne, 1585-1792

Maîtrise d'histoire. Source : ENS

Marie-Lan Nguyen, Les grands maîtres des cérémonies et le service des Cérémonies à l'époque moderne, 1585-1792. Mémoire de Maîtrise sous la direction de Lucien Bély, 1989/1999, Université Paris-IV Sorbonne.

[!fond]

[Consulter l'ouvrage \(OpenArchive.org - le lien fonctionne parfois mal, il faut le relancer plusieurs fois...\)](#)

Table des matières

I. La charge

1. La création de la charge
 - 1.1 Les cérémonies avant les Cérémonies
 - 1.2 Henri III et l'étiquette
 - 1.2.1 Le règlement de 1585
 - 1.2.2 Le cérémonial public avant 1585
 - 1.2.3 Le règlement concernant le grand maître
2. Les Cérémonies dans la Maison du Roi
 - 2.1 Le statut des officiers des Cérémonies
 - 2.1.1 La dépendance au grand maître de France
 - 2.1.2 Le grand maître est-il un grand officier ?
 - 2.1.3 La hiérarchie à l'intérieur des cérémonies
 - 2.2 Les finances de la charge
 - 2.2.1 La valeur de la charge
 - 2.2.2 Les profits de la charge : gages, gratifications et casuel

II. Les officiers

3. Les grands maîtres des cérémonies
 - 3.1 Les Pot, seigneurs puis marquis de Rhodes
 - 3.1.1 La maison de Rhodes
 - 3.1.2 Guillaume Ier Pot de Rhodes
 - 3.1.3 Guillaume II Pot, seigneur de Rhodes
 - 3.1.4 François Pot, seigneur de Rhodes
 - 3.1.5 Claude Pot, seigneur de Rhodes
 - 3.1.6 Henri Pot, seigneur de Rhodes
 - 3.1.7 Charles Pot, marquis de Rhodes

- 3.2 Jules Armand de Colbert, marquis de Blainville
- 3.3 Les marquis de Dreux-Brézé
 - 3.3.1 La maison de Dreux
 - 3.3.2 Thomas II de Dreux, marquis de Brézé puis de Dreux
 - 3.3.3 Michel de Dreux, marquis de Brézé
 - 3.3.4 Joachim de Dreux
 - 3.3.5 Henri-Evrard, marquis de Dreux

4. Les maîtres des cérémonies

- 4.1 La création de la charge
- 4.2 Les Saintot
 - 4.2.1 La famille Saintot
 - 4.2.2 Nicolas II Saintot
- 4.3 Les Desgranges
 - 4.3.1 Michel I Ancel Desgranges
 - 4.3.2 Michel II Ancel Desgranges
- 4.4 M. de Giseux
- 4.5 Les Lallemand, comtes de Nantouillet

5. Les aides des cérémonies

III. L'organisation des Cérémonies

6. Les ordres

- 6.1 De qui viennent les ordres ?
- 6.2 La prise de décision

7. La collaboration avec les autres services

- 7.1 La Chambre du Roi
- 7.2 Les introducteurs des ambassadeurs
- 7.3 La Maison militaire
 - 7.3.1 Gardes et suisses dans les cérémonies
 - 7.3.2 Le conflit avec les capitaines des gardes
 - 7.3.3 L'exempt des gardes du corps faisant le service des cérémonies
- 7.4 L'Écurie
 - 7.4.1 La grande Écurie
 - 7.4.2 La petite Écurie

8 Les maîtres des cérémonies des ordres royaux

- 8.1 L'ordre du Saint-Esprit
- 8.2 Les prévôts maîtres des cérémonies

IV. Les rôles du grand maître

9. Le responsable de la logistique des cérémonies

- 9.1 La planification des cérémonies
- 9.2 L'organisation concrète

10. Le messenger du Roi

- 10.1 Le Parlement, les Cours souveraines, les corps constitués
- 10.2 Les Princes et les Grands du Royaume

11. L'accompagnateur des Princes

12. Le responsable des registres des cérémonies

- 12.1 L'obligation de tenir registre

- 12.2 Comment se tiennent les registres ?
- 12.3 Les registres, uniques source de droit ?
- 12.4 La contestation des registres. Un exemple : l'affaire de la tapisserie
- 13. Le garant des préséances : les Cérémonies et la Cour
 - 13.1 Un rôle d'assistance
 - 13.1.1 L'aide aux autres services de la Maison du Roi
 - 13.1.2 L'aide aux courtisans
 - 13.2 Le rôle d'arbitrage face aux revendications
 - 13.3 Le maintien de l'ordre. Un exemple : la question de l'eau bénite
 - 13.4 La critique des Cérémonies
- 14. Les États généraux de 1789
 - 14.1. La préparation de l'événement
 - 14.2. Les relations avec le Tiers-État
 - 14.2.1 Les premiers contacts
 - 14.2.2 La séance du 23 juin 1789
 - 14.2.3 La fin des Cérémonies

Conclusion

Annexe A : l'affaire de la tapisserie

Annexe B : L'affaire de l'eau benite

Sources

Bibliographie

Index

Extrait de l'introduction

"Allez dire a votre maître que nous sommes ici par la volonte du peuple, et que nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes."

Cette apostrophe, aussi célébré que controuvée, du marquis de Mirabeau au marquis de Dreux-Brézé, grand maître des cérémonies de France, valut a cette charge de la maison du Roi la gloire : comme le note Pierre Goubert dans la préface d'une monographie sur la famille de Dreux-Bréze, tous les écoliers de France (du moins au temps heureux où on leur apprenait vraiment de l'histoire) savent ou savaient que [la maison de Dreux-Bréze] comptait en son sein, depuis Louis XIV, le grand maître des cérémonies de France et que l'un d'eux, Henri-Evrard, acquit une sorte de célébrité, le 23 juin 1789, pour s'être attiré une réplique de Mirabeau. Henri-Evrard de Dreux-Brézé resta donc pour la postérité la marionnette de la Cour qui tenta d'imposer encore l'arbitraire royal face à la souveraineté du peuple.

Les historiens ont rarement pris la peine d'aller au-delà de cette phrase. Oubli d'autant plus étonnant que l'on assiste à une remise a l'honneur du cérémonial, et plus spécialement du cérémonial de cour, comme le montre la parution récente de ces ouvrages de référence que sont *La Cour de France* de Jean-François Solnon ou *Saint-Simon ou le système de la Cour* d'Emmanuel Le Roy-Ladurie et que par ailleurs l'histoire administrative, souvent à l'initiative des administrations elles-mêmes, a connu ces dernières années un essor remarquable.

Or la maison du Roi à l'époque moderne reste curieusement à l'écart de ce développement historiographique. A l'exception d'un article de Jacqueline Boucher dans la revue *Dix-septième siècle* sur *L'évolution de la Maison du Roi des derniers Valois aux premiers Bourbons*, de la monographie de Rene-Marie Rampelberg sur le ministre de la Maison du Roi, d'un travail universitaire récent sur le grand maître de France, la production historique reste mince (...)